



Conseil d'école

Date : 5 mars 2026

Début du conseil : 18 h 30

Fin du conseil : 19h45

Secrétaires de séance : Mesdames Fabienne Duarte et Carole Pinchon (enseignantes) et Madame Noémie Loulier (parent élu).

Personnes présentes :

✚ Enseignants :

Mesdames Friconnet, Greslé, Pinchon, Duarte, Paul, Antzenberger, Ballot, Pernot, Pecqueur et Joseph et Messieurs Moal et Méric.

✚ Inspecteur de l'éducation nationale :

Monsieur Bassez est absent et excusé.

✚ La Mairie :

Monsieur Cuillerier, Maire de Saint Ay, est absent et excusé.

Monsieur Foulon, premier adjoint chargé des affaires scolaires.

✚ Les parents :

Mesdames Falcoz, Mathely, Coiffard, Lelong, Lefaix, Loulier, Cousin, Loulier et Lebossé Sousa.

✚ RASED :

Madame Leluc (maîtresse E) est absente et excusée.

L'ordre du jour :

- L'approbation du compte rendu du dernier conseil,
- Les effectifs,
- Les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2026,
- Les projets pour l'année scolaire 2025/2026,
- Les travaux,
- Les questions des parents.

1. L'Approbation du compte rendu du dernier conseil :

Madame Joseph demande si l'ensemble des personnes présentes approuve le compte rendu du dernier conseil d'école, lequel s'est déroulé le **6 novembre 2025**. Aucune modification n'est à noter, le compte rendu est approuvé.

2. Les effectifs :

Aujourd'hui l'école compte 12 classes ainsi réparties :

Au cycle 2 :

CP Mesdame s Chauveau et Friconnet	CP Madame Greslé	CE1 Madame Duarte	CE1 Madame Pinchon	CE1/CE2 Monsieur Moal	CE2 Madame Paul	CE2 Monsieur Méric
21	21	23	24	13 + 8 21	23	23

Au cycle 3 :

CE2/CM1 Mme Ballot	CM1 Madame Antzenberger	CM1 Madame Pernot	CM2 Madame Pecqueur	CM2 Madame Legrand et Monsieur Cornu
9+12	25	24	26	26

Total au cycle 2 : **165**

Total au cycle 3 : **113**

Total : **278**

3. Les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2026 :

Les effectifs attendus pour la rentrée 2026/2027 sont les suivants :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
54	42	60	63	61
156			124	
280				

Les inscriptions pour les élèves qui arriveront en CP, en septembre 2026, se dérouleront le lundi 9, mardi 10, jeudi 12 et vendredi 13 mars.

4. Les projets pour l'année scolaire 2025/2026 :

Jeudi 4 décembre, tous les élèves de CP ainsi que ceux de Messieurs Moal et Méric ont participé à des ateliers scientifiques, sur le thème de l'énergie, organisés par les FRMJC.

Du lundi 8 au vendredi 11 décembre, un marché de Noël se tenait dans le hall de l'école afin de récolter des fonds pour la coopérative scolaire. Les bénéfices récoltés s'élèvent à 1 110.26 €. L'équipe de l'école élémentaire remercie tous les parents qui ont donné du matériel pour la réalisation des différents objets vendus.

Le mardi 13 janvier, tous les élèves de CM1 ont eu un intervenant de la Fédération Départementale de pêche et de protection du milieu aquatique du Loiret, lequel les a initiés au milieu aquatique et à la protection du milieu. Les élèves iront pêcher lors de la période 5 à l'étang de Saint-Ay.

Le lundi 19, mardi 20 et jeudi 22 janvier, tous les élèves de l'école ont été sensibilisés sur les déchets dans le cadre du programme EcoPousse. Les derniers ateliers se dérouleront le **lundi 30, mardi 31 mars et jeudi 2 avril** et le thème sera celui de l'eau.

Lors de la dernière réunion des délégués, les enfants ont proposé de trier les déchets de l'école. Ils souhaiteraient, que chaque classe dispose d'une poubelle destinée uniquement au papier. Monsieur Foulon en prend note et se renseignera pour savoir comment collecter les déchets papier.

Le jeudi 12 février, les élèves de Mesdames Pinchon et Duarte se sont rendus au conservatoire d'Orléans pour assister au spectacle musical « Parade », organisé par les JMF.

Le même jour, tous les élèves de CM2 se sont rendus au théâtre d'Orléans pour assister à un spectacle de Thomas Lebrun : « D'amour » et visiter les lieux.

Du **lundi 9 au vendredi 13 mars**, l'association du festival du livre mettra des livres à la disposition des enfants, lesquels pourront les consulter sur toute la semaine. Ceux qui le souhaitent pourront les acheter avec les parents le vendredi 13, après la classe.

Le lundi 11 mai, les classes de Madame Greslé et de Monsieur Méric passeront la journée au zoo de Beauval.

Mesdames Antzenberger, Ballot et Pernot partiront en classe de découverte, à St-Jean de Monts, du **lundi 18 au samedi 23 mai**. Le thème du séjour est la découverte du milieu marin et le moyen-âge avec une visite du Puy du Fou.

Le financement du projet, pour les 71 élèves, a été réparti de la façon suivante :

Coût du séjour	Famille	Mairie	Coop
470.00	270.00	100.00	100.00
470.00 x 71 = 33 370.00 €	300.00 x 71 = 19 170.00€	100 x 71 = 7 100.00 €	100 x 71 = 7 100.00

L'équipe enseignante remercie la mairie pour sa participation. Sans cet aide, le projet n'aurait pu aboutir.

La partie restante à la charge de la famille était initialement prévue à 300.00 €. L'équipe enseignante trouvait cette somme trop onéreuse, elle a donc décidé d'organiser un loto, lequel s'est déroulé le 15 février dernier. Grâce à son succès, les bénéfices récoltés permettront de diminuer le prix du séjour de 30.00 € par enfant, celui-ci passera donc de 300.00 à 270.00 €.

Madame Joseph et ses collègues en profitent pour remercier les parents de l'API pour leur aide à l'organisation du loto et ils remercient également tous les bénévoles et Madame Séverine Brunet, ancienne présidente de l'API, qui a géré le loto d'une main de maître et n'a pas compté ses heures.

Madame Joseph donnera une formation théorique et pratique aux parents qui souhaitent obtenir leur agrément vélo le **mardi 24 mars, à 18h30**. Celle-ci servira à celles et ceux qui souhaitent encadrer les sorties vélo en fin d'année et sera valable durant cinq ans.

La directrice annonce les dates des différentes sorties :

Classe	Jour
CP Mme Greslé	26/06
CP Mmes Chauveau et Friconet	19/06
CE1 Mme Pinchon	19/06
CE1 Mme Duarte	26/06
CE1/CE2 M. Moale	05/06
CE2 Mme Paul	05/06

CE2 M. Méric	05/06
CE2/CM1 Mme Ballot	25/06
CM1 Mme Pernot	25/06
CM1 Mme Antzenberger	25/06
CM2 Mme Pecqueur	29/06
CM 2 Mme Legrand et M. Cornu	29/06

En amont, les enfants pourront participer à des ateliers vélo et auront des petites sorties afin de voir leur comportement sur la route.

Le jeudi 25 juin, les classes de CE2 de Mme Paul et de M. Méric se rendront à Saint Laurent au parc Archéovillage.

Le vendredi 26 juin, se déroulera la fête de l'école.

Le mardi 30 juin, les élèves de CE1 de Mesdames Pinchon et Duarte passeront la journée à Artenay au musée du théâtre forain.

Le jeudi 2 juillet, à la demande des enfants lors d'une réunion des délégués, tous les enfants pique-niqueront aux abords du gymnase.

D'autres sorties seront prévues pour les autres classes, mais nous n'avons pas encore les dates.

5. Les travaux :

Une liste des travaux a été transmise au directeur des services techniques avant les dernières vacances. Certains travaux ont été faits. D'autres seront réalisés lors des prochaines semaines.

6. Les questions des parents :

Les parents élus ont remis des questionnaires aux familles avant les vacances. Sur les 229 familles dans l'école, 11 ont répondu.

Les retours montrent des points positifs et d'autres sont à améliorer :

Les points positifs :

Le bâtiment du périscolaire dans l'enceinte de l'école,

La directrice disponible et bienveillante,

L'équipe enseignante dynamique et à l'écoute,

Les horaires de l'école appréciés,

Les projets menés par l'école : notamment la classe de découverte et le projet Ecopousse.

L'acceptation des élèves des autres communes.

Mme Joseph annonce que les enfants de la classe de CM2 termineront leur année scolaire avec Mme Pecqueur.

Les points à améliorer :

La communication lors de l'absence d'un enseignant : Mme Joseph explique qu'elle n'a connaissance de l'absence d'un collègue, que le matin même. Dans le cas où l'inspection ne dispose plus de remplaçants, les enfants sont répartis dans les classes.

La sortie des classes, à 16h30, ne semble pas être très contrôlée. Mme Joseph intervient : aucun enseignant ne laisse un enfant seul sur la voie publique. Si des parents sont en retard, les enseignants attendent leur arrivée. Ceux des classes de CP ou de CE1 sont très vigilants quant à la sortie de leurs élèves. Il arrive que des parents préviennent de leur retard et, dans ce cas, les enfants attendent leurs parents dans l'école, surveillés par les enseignants. Elle rappelle qu'à partir de 16h30, un enfant de plus de 6 ans n'est plus sous la responsabilité de l'école. A St-AY, les enseignants restent cependant très vigilants ; ils ne sont pas avares de leurs heures et attendent fréquemment l'arrivée de certains parents au portail.

Deux parents se questionnent sur la fréquentation de la piscine. Cette année, il n'y aura pas de créneau piscine, Mme Joseph se renseignera auprès des piscines de La Chapelle, St Jean de la Ruelle et Beaugency pour savoir si elle peut disposer de créneaux pour l'année scolaire 2026/2027.

Certains élèves souhaiteraient avoir des jeux dans la cour. Lors du conseil des délégués, le sujet a été évoqué et des jeux vont être mis à disposition des enfants dans la cour. De plus, une récré par semaine, les élèves peuvent rester dans leur classe pour faire des jeux de société ou lire, sous la surveillance de leur enseignant.

Lors des rendez-vous médicaux, certains parents se plaignent qu'il est difficile d'entrer dans l'école. Mme Joseph rappelle que le plan Vigipirat est toujours en vigueur et qu'il y a environ dix départs ou arrivées d'enfants par jour. Le plus simple est de téléphoner à l'école et Mme Joseph vient ouvrir le portail C. Si les parents sonnent au portail A et qu'elle n'est pas dans son bureau, elle ne peut pas entendre. Il y a quelques années, les sorties et entrées dans l'école ne se faisaient que sur le temps des récréations pour ne pas perturber la classe. L'équipe pédagogique réfléchit afin de remettre ce système en place.

Il est noté que des soucis de comportement ne sont pas toujours réglés. Mme Joseph intervient : lorsqu'elle a connaissance des problèmes, elle reçoit tous les enfants concernés

et note les dires de chacun afin d'améliorer les situations. De même lorsqu'il est question de harcèlement, l'équipe PHARE reçoit également la victime et l'intimidateur.

Les autres points concernent davantage les services techniques :

Certaines portes des toilettes s'ouvrent ou se ferment mal ; pour les plus jeunes enfants, cela les oblige à laisser les portes ouvertes de peur de ne plus pouvoir ouvrir.

Il manquerait des emplacements pour ranger les vélos.

Le portail est souvent mal fermé : ce problème est souvent dû aux enfants qui arrivent en retard et qui ne referment pas correctement le portail. Monsieur Foulon a interpellé le directeur des services techniques à ce sujet afin que l'aimant soit changé.

Des problèmes d'infiltrations semblent persister dans certaines classes : ce qui nécessiterait un rafraîchissement. Les parents constatent que dans la classe de Madame Antzenberger (où se déroule le conseil), les murs sont effectivement en mauvais état. Certaines parties présentent des traces de moisissure. Les services techniques avaient pour habitude de refaire une classe à l'école élémentaire et une à l'école maternelle, pendant les grandes vacances. Monsieur Foulon explique qu'ils continueront la rénovation des murs lorsque l'étanchéité du toit sera terminée (fin 2027).

Malgré le chauffage, cet hiver, certains élèves avaient froid dans les classes, notamment le lundi matin. Il s'agissait d'un problème de chaudière, laquelle était en arrêt tout le week-end et devait se remettre en route en début de semaine.

Des problèmes d'infiltrations semblent persister dans certaines classes.

Monsieur Foulon prend note de ces différentes remarques et en fera part au directeur des services techniques. Il ajoute que les pins noirs, aux abords des terrains de foot et des gymnases, seront abattus dans les prochains mois à cause de la prolifération des chenilles processionnaires.

Avant de clôturer le conseil, Madame Joseph remercie l'ensemble des membres présents, pour leur investissement dans la vie de l'école et note la date du prochain conseil, lequel se déroulera le mardi 23 juin 2026, à 18h30.